

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 351-17
46, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone 9-85
3, rue Fidèle Lahaeg

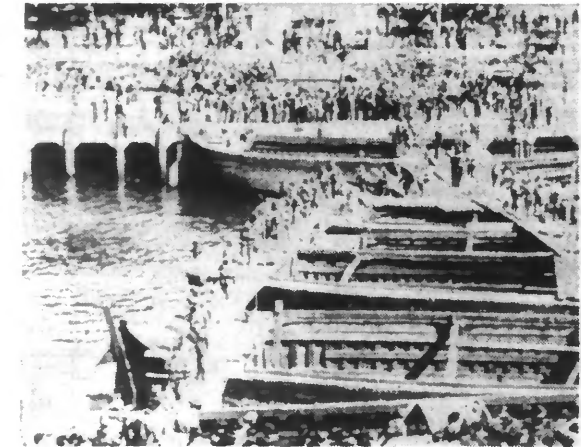
DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LES EVENEMENTS D'ESPAGNE

L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE repoussent le projet de contrôle naval franco-anglais

Leurs représentants ont soumis au sous-comité de non-intervention les propositions suivantes :

1. -- RECONNAISSANCE DU DROIT DE BELLIGÉ- RANCE AUX DEUX PARTIES
2. -- MAINTIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE ACTUEL A L'EXCEPTION DES PATROUILLES



Le génie des troupes du Général Franco, reconstruit les ponts qui ont été détruits au cours des attaques, avant l'entrée des insurgés à Bilbao.

LIRE NOS INFORMATIONS EN DEUXIÈME PAGE

M. MACKENZIE KING A INAUGURÉ le Pavillon Canadien de l'Exposition



M. MACKENZIE KING, venu à Paris pour l'inauguration du Pavillon Canadien à l'Exposition, s'est incliné hier devant la Tombe du Soldat Inconnu.

Paris, 2. — Le pavillon du Canada à l'Exposition a été inauguré ce matin par M. Fernand Chapal, ministre du Commerce, en présence de M. Mackenzie King, président du Conseil du gouvernement canadien et de différentes personnalités canadiennes et françaises.

M. Lapointe, ministre de la Justice du Canada, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, a dit que le Canada se devait d'avoir une place à l'Exposition de Paris pour témoigner une fois de plus sa sympathie à la France et pour se trouver au côté de toutes les autres nations qui participent à l'Exposition.

M. Chapal, parlant ensuite, a exalté la solidarité ancienne des deux peuples.

L'AVION d'Amelia Earhardt serait tombé dans le Pacifique

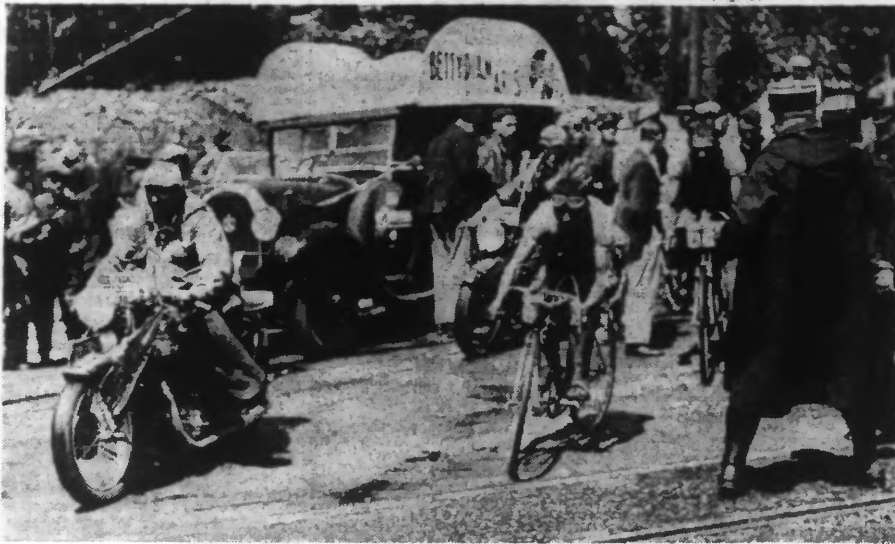
LIRE NOTRE INFORMATION EN DERNIÈRE HEURE

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

BRANLE-BAS dans les Ardennes et en Lorraine

L'ITALIEN GENERATI TERMINE EN TRIOMPHATEUR, MAIS LE BELGE KINT ENDOSSE LE « MAILLOT JAUNE »

Majérus, le grand vaincu de la journée, occupe la seconde place du classement général, talonné par Archambaud



L'ALLEMAND WENGLER PASSE A MONTMÉDY AVEC QUELQUE RETARD.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Metz, le 2 juillet. — Charleville, qui veilla tard la nuit précédente, s'éveilla tôt grâce à la complicité des nombreux haut-parleurs de la caravane publicitaire lancant à gorge déployée les tonitruants avis à la mode.

Dès avant 11 heures, le contrôle de signature au « Splendid Bar » voyait affluer tout ce que la cité et les environs comptent de sportifs. Comme de coutume, les individus sont les plus pressés. Dubois et Cacheux, déjà « très à la page », ne font leur apparition qu'un peu plus tard. La chasse aux autographes est particulièrement florissante. Archambaud, bien entendu, est particulièrement visé, mais s'exécute volontiers, posant même pour les photographes amateurs.

Le temps est extrêmement menaçant, à tel point que certains routiers se préoccupent de la question des imperméables. Fort heureusement, la pluie ne fera ja-

mais son apparition. Bien mieux, le ciel s'éclaircit de plus en plus, et c'est sous les chauds rayons du soleil que nous touchons Metz, où tous les records d'assistance sont incontestablement battus.

Que dire de l'étape sinon qu'elle se présente sous un jour tout à fait particulier. Nous pourrions même dire assez banal. Une échappée presque au départ, provoquée par trois individus, déclencha la bagarre. Tant et si bien qu'après Sedan, quatorze petits prétentieux sont relevés. Si cette compagnie compte plusieurs « individuels » qui ne sont pas à dédaigner, elle ne manque pas non plus de diversité. Que l'on en juge : trois Français : Tanneveau, Choque et Garmard ; un Belge : Kint ; un Italien : Generati ; un Allemand : Schild ; un Hollandais : Albert Van Schendel ; un Suisse : Zimmerman, et six « individuels » : Maye, Fréchaux, Godard, Lermarié pour les Français, Puppo et Vicini pour les étrangers. Cette diversité sera-t-elle la raison majeure pour laquelle le peloton ne réagit pas comme il le devrait ?

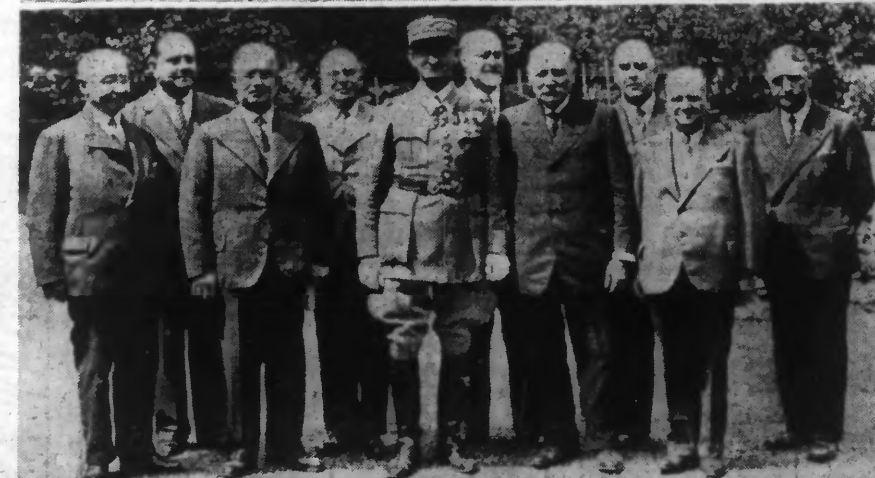
C'est vraisemblable. Toujours est-il qu'au fur et à mesure que se déroulent les kilomètres, les minutes de retard s'accumulent pour ceux qui ne se sont point décidés à tenter leur chance avec les quatorze. A Sachy, plus de quinze cents mètres séparent les leaders du groupe de chasse. A Carignan, l'écart est de près de deux minutes et demi ; il est de trois minutes quinze après Montmédy sur Van Schendel et Berrendo, qui ont faussé compagnie au lot principal, lequel suit à quelque deux cents mètres.

Jean DESMARET.

LIRE LA SUITE EN « SPORTS »

Le Général Doumenc a fait hier à Lille son entrée officielle

LE NOUVEAU COMMANDANT DE LA 1^{re} RÉGION A PASSÉ LES TROUPES EN REVUE ET APRÈS UNE BRILLANTE RÉCEPTION DES OFFICIERS AU QUARTIER GÉNÉRAL, IL A FAIT LES VISITES PROTOCOLAIRES



EN HAUT : L'arrivée du Général DOUMENC au Quartier général. — EN BAS : Le nouveau Commandant de la 1^{re} Région, au milieu de ses anciens camarades du front. (Lire notre information en deuxième page.)

La Chambre a voté la loi d'amnistie

Elle a également adopté le projet octroyant des délais aux débiteurs malheureux et favorisant le règlement des dettes agricoles

Paris, 2. — La séance de la Chambre est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Paulin, vice-président. Au banc du Gouvernement, M. Georges Monnet. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à permettre l'octroi de délais aux débiteurs malheureux et de bonne foi et à favoriser le règlement des dettes agricoles.



M. MONNET, Ministre de l'Agriculture.

La discussion générale

Dans la discussion générale, M. BÉCHARD (Gard), rappelle les nombreux cas où des agriculteurs ont été poursuivis pour non-paiement des dettes et expulsés.

M. BÉCHARD. — Il faut donner au paysan possibilité de travailler en paix, or il ne peut le faire s'il est sans cesse menacé de la saisie et de la vente de ses biens.

M. Vincent BADIÉ (Hérault), radical-socialiste, insiste sur la nécessité de mettre un terme à la crise dont souffre la paysannerie française. Par suite de la dévalorisation des produits agricoles, la plupart des agriculteurs se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements.

M. Vincent Badié estime que les paysans souffrent de plus en plus.

M. Georges MONNET. — On ne peut pas dire qu'il y a une augmentation de l'endettement agricole.

M. Vincent BADIÉ. — Le projet apparaît comme un moratoire et non comme un aménagement des dettes agricoles. Il n'apporte qu'une solution partielle au problème. Protéger le débiteur malheureux, c'est bien ; mais il faut aussi penser à des petits rentiers, à des créan-

ciers dont la détresse peut être aussi grande et parfois supérieure à celle des premiers. (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

La répression de la hausse illicite des prix

LES INFRACTIONS SERONT PUNIES D'UN EMPRISONNEMENT D'UN MOIS ET D'UNE AMENDE DE 50 A 10.000 FRANCS

Paris, 2. — Le « Journal Officiel » publie ce matin un décret tendant à prévenir et à réprimer toutes augmentations illicites des prix.

Toute majoration des prix de gros, de demi-gros et de détail des marchandises et denrées, ainsi que tous tarifs appliqués dans les entreprises industrielles ou commerciales, tels qu'ils étaient pratiqués à la date du 28 juin 1937, est interdite à dater de la promulgation du présent décret.

Toutefois pourront être autorisées les majorations qui seraient justifiées par la fluctuation des cours des produits importés, par les charges qui pourraient être imposées par les pouvoirs publics ou admises comme légitimes.

En outre, ne constituera pas une infraction, la majoration des fruits, des légumes, de la viande et autres produits agricoles ou denrées périssables, qui, bien que non autorisée, serait reconnue justifiée.

L'article 2 stipule que les majorations de prix prévues à l'article 1er sont constatées :

1^o Par les officiers de police judiciaire ;

2^o par les agents du service de la répression des fraudes ; 3^o par les agents des contributions indirectes.

Les procès-verbaux seront transmis dans les 24 heures, au préfet du département qui devra, dans les trois jours, les soumettre au Comité départemental de surveillance des prix.

L'article 3 définit la composition de la commission départementale de surveillance des prix qui sera présidée par le préfet. (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE CHÂNGE, HIER

Livre Sterling ...	128.84
Dollar	26.0675
Franc Belge ...	0.8785

LA GREVE DE L'HOTELLERIE A PU ÊTRE EVITEE

A la suite des entrevues qui ont eu lieu hier les représentants patronaux et ouvriers ont signé un accord mettant fin au conflit.

LIRE NOTRE INFORMATION EN 2^e PAGE ET EN DERNIÈRE HEURE



« Si jamais on te blesse le cœur, si jamais ton mari te fait de la peine, — même s'il va jusqu'à l'infidélité, — ne te venge pas, ne le trompe jamais. »

C'est sur ce conseil d'une haute moralité que se termine le beau roman d'amour dont nous donnerons DEMAIN DIMANCHE, le premier feuillet :

JUSTICE DE FEMME

par Daniel LESUEUR